



Fédération
des cégeps

RAPPORT ANNUEL 2018 2019

50
ans

**ÉVOLUER
ACCOMPAGNER
AGIR**



RAPPORT ANNUEL 2018 2019

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
4^e trimestre 2019
978-2-89100-161-8

Fédération des cégeps
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone: 514 381-8631
Télécopieur: 514 381-2263
comm@fedcegeps.qc.ca
© Fédération des cégeps

Cette publication peut être consultée sur le site Internet
de la Fédération des cégeps à l'adresse suivante:
fedcegeps.ca



DEPUIS
1969



48 CÉGEP S

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep Gerald-Godin
Cégep de Granby
Cégep Heritage College
Cégep John Abbott College
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx

Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Valleyfield
Cégep Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	page 6
MISSION, VISION, VALEURS	page 10
INSTANCES	page 12
BILAN DE L'ANNÉE 2018-2019	
ORIENTATION 1	page 16
ORIENTATION 2	page 21
ORIENTATION 3	page 25
COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE	page 28
LA FÉDÉRATION DES CÉGEPs 2018-2019	page 32
ÉTATS FINANCIERS	page 35



Un atout indéniable pour l'avenir du Québec

L'année 2018-2019 a été ponctuée de grands changements, tant pour le réseau collégial public que pour le Québec. Je rappelle que le début de cette année scolaire s'est déroulé tout au cours d'une campagne électorale conduisant à une élection générale, qui s'est soldée par un changement de gouvernement. La Fédération des cégeps a été particulièrement active durant cette campagne électorale, faisant connaître les attentes du réseau collégial aux différents partis politiques en mettant de l'avant la plateforme [*Miser sur le cégep*](#) élaborée pour l'occasion.

Comme à chaque période de mouvance politique, plusieurs dossiers entrepris et enjeux discutés dans le contexte du précédent gouvernement ont dû être réajustés et actualisés en fonction du cadre établi par le gouvernement fraîchement élu. C'est ce à quoi nous nous sommes attaqués dès la nomination du nouveau ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, en octobre 2018.

Hausse historique du budget du réseau collégial public

Il faut croire que les efforts concertés de la Fédération des cégeps et des 48 établissements d'enseignement collégial public ont porté leurs fruits. En cours d'année, à la faveur du budget du Québec dévoilé en mars 2019, certaines demandes de longue date des cégeps, demandes que la Fédération a réitérées lors des consultations prébudgétaires, ont reçu des réponses conséquentes de la part du gouvernement. En effet, c'est avec une réelle satisfaction que nous avons accueilli — après des années de vaches maigres, il faut bien le dire —, un réinvestissement de l'ordre de 150 M\$ alloué aux cégeps, ce qui constitue une hausse historique de 7,71% du budget du réseau collégial public. Entre autres choses, de telles sommes permettront aux cégeps de mettre en œuvre leur nouveau modèle d'allocation des ressources (FABRES), fruit des travaux d'un comité d'experts mandatés par le gouvernement qui ont suivi par ailleurs plusieurs des recommandations formulées par la Fédération des cégeps.

Avec cette nouvelle injection de ressources et ce nouveau modèle de financement — lequel crée une nouvelle allocation liée aux régions et à la recherche en plus d'accroître l'autonomie des établissements, notamment —, les cégeps sont donc aujourd'hui en excellente position pour agir en fonction des besoins de la collectivité québécoise, que ce soit en matière de formation de la main-d'œuvre, de rehaussement des compétences des personnes déjà en emploi, de recrutement d'étudiants internationaux ou de services de soutien aux étudiants en situation de handicap, ayant des besoins particuliers, autochtones ou issus de l'immigration.

Cependant, si les cégeps se trouvent ainsi mieux outillés pour favoriser la réussite de tous leurs étudiants, les marges de manœuvre budgétaires ne peuvent constituer à elles seules des solutions pour répondre aux enjeux de la persévérance scolaire, de la diplomation et, plus largement, de l'accès aux études supérieures. C'est justement pourquoi la Fédération des cégeps a amorcé, cette année, un vaste chantier de réflexion sur la réussite scolaire, dont les travaux se poursuivront tout au long de l'année 2019-2020, et pourquoi son 12^e congrès bisannuel se tient à l'automne 2019 sur le thème *Oser la réussite*.

Une chose est sûre, les cégeps constituent un atout indéniable pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. C'est le constat auquel en est arrivé le Conseil supérieur de l'éducation au printemps dernier en publiant son avis *Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives*. Non seulement, comme le note le Conseil, les cégeps sont outillés pour composer avec les réalités d'un monde qui se complexifie, mais, forts de plus d'un demi-siècle d'évolution, ils réfléchissent et agissent pour s'ajuster aux profils de plus en plus diversifiés des jeunes et des adultes qui évoluent entre leurs murs. Et ils sont prêts à jouer toujours mieux leur rôle pour affronter les défis de demain.

Favoriser la réussite

48

En terminant, il faut souligner que cette année revêt un caractère particulier pour la Fédération des cégeps, puisque le 19 mars 2019, la Fédération a souligné ses 50 ans d'existence. Ce regroupement, formé sur une base volontaire par la trentaine de cégeps ayant ouvert leurs portes entre 1967 et 1969, et qui s'appelait à l'origine « Fédération des collèges d'enseignement général et professionnel », est devenu au fil des ans le lieu de concertation de tous les cégeps.

Aujourd'hui, forte des 48 établissements d'enseignement du réseau collégial public établis partout sur le territoire, la Fédération des cégeps entend poursuivre sa mission en demeurant toujours au diapason de ses membres, de leur population étudiante et de leur région, et ce, dans l'intérêt supérieur des jeunes et des adultes du Québec.



Le président-directeur général,
Bernard Tremblay



**MISSION
VISION
VALEURS**

MISSION

La Fédération des cégeps représente les cégeps, fait leur promotion, défend leurs intérêts, soutient leur développement, suscite leur concertation et met à leur disposition des services et des conseils, afin de les appuyer dans la réalisation de leur mission éducative. En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

VISION

Réunis au sein d'une Fédération influente, les cégeps, à l'ère du numérique, sont des établissements d'enseignement supérieur agiles, collaboratifs et innovants. Répondant aux aspirations des étudiants, ouverts sur le monde, enracinés dans leur communauté et soucieux des besoins du marché du travail, ils jouent un rôle crucial reconnu par tous.

VALEURS

ENGAGEMENT
EFFICIENCE
OUVERTURE
CONCERTATION
INNOVATION



INSTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les orientations et les objectifs de la Fédération des cégeps sont déterminés par son assemblée générale, composée des directions générales ainsi que des présidences des conseils d'administration des 48 cégeps.

CONSEIL DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Le Conseil des directions générales, qui constitue le conseil d'administration de la Fédération, voit à la mise en œuvre des priorités ayant été établies par l'assemblée générale et exerce les pouvoirs normalement dévolus à un conseil d'administration. Formé des 48 directeurs généraux et directrices générales des cégeps, il a tenu quatre rencontres ordinaires et une rencontre extraordinaire au cours de l'année 2018-2019.

COMITÉ DES FINANCES ET DE VÉRIFICATION

Le Comité des finances et de vérification procède pour sa part à l'examen annuel du budget et des états financiers de la Fédération et a pour responsabilité la surveillance des dépenses et des revenus de la Fédération. En plus, il émet les recommandations appropriées au Conseil des directions générales. Composé du président du Conseil des directions générales, de trois directions générales de cégeps, du président-directeur général et du directeur des services administratifs de la Fédération, ce comité s'est réuni à trois reprises en 2018-2019.

COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des directions générales et conseille les administrateurs dans la réalisation de leurs responsabilités. Il prépare les séances du Conseil des directions générales et s'assure du respect des orientations déterminées par ce dernier. Il est composé de six directions générales représentant des cégeps de diverses tailles et régions qui sont élues par leurs pairs, d'un représentant des collèges anglophones, de la présidence et de la vice-présidence de la Fédération, de la présidente ou du président du Forum des présidents de conseil d'administration et du président-directeur général. Il a tenu six rencontres ordinaires et trois rencontres extraordinaires au cours de l'année 2018-2019.

FORUM DES PRÉSIDENTS DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les collègues membres de la Fédération ont également créé un Forum des présidents de conseil d'administration pour favoriser les échanges et la concertation, en plus d'orienter l'assemblée générale et le Comité des directions générales qui constitue le conseil d'administration de la Fédération. Ses membres se sont rencontrés à une occasion et ont tenu quatre conférences téléphoniques en 2018-2019.

5 COMMISSIONS ET 3 COMITÉS PERMANENTS

Lieu de concertation par excellence du réseau collégial public, la Fédération regroupe également cinq commissions et trois comités composés d'environ 650 cadres et professionnels des collèges qui mènent des travaux d'analyse et jouent un rôle consultatif, permettant ainsi à la Fédération d'adopter des positions sur tous les sujets d'intérêt pour les cégeps.

Commission des affaires pédagogiques (CAP)

54 membres
4 assemblées générales
2 assemblées générales spéciales
6 rencontres du comité exécutif

Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

100 membres
3 assemblées générales
10 rencontres du comité exécutif

Comité des affaires internationales

51 membres
3 rencontres
6 rencontres du comité exécutif

Comité des communications

131 membres
3 rencontres

Comité en ressources informationnelles (CRI)

48 membres
10 assemblées générales
9 rencontres du comité exécutif

Commission des affaires étudiantes (CAÉ)

52 membres
3 assemblées générales
4 rencontres du comité exécutif
1 rencontre du comité exécutif élargi

Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH)

95 membres
3 assemblées générales
10 rencontres du comité exécutif

Commission des affaires matérielles et financières (CAMAFA)

129 membres
3 assemblées générales
1 rencontre spéciale
9 rencontres du comité exécutif

BILAN 2018 2019



ORIENTATION 1

Amplifier l'impact des cégeps et celui de la Fédération dans la société québécoise



POSITIONNEMENT DU RÉSEAU COLLÉGIAL AUPRÈS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

La venue d'un nouveau gouvernement apporte toujours son lot de changements en matière tant de politique que d'administration publique. À la suite de l'élection provinciale du 1^{er} octobre 2018, qui a donné lieu à l'arrivée d'une nouvelle équipe gouvernementale, la Fédération des cégeps a multiplié les rencontres auprès des nouveaux ministres, de leurs cabinets et du personnel des ministères afin de présenter les cégeps et de mettre en lumière les enjeux du réseau collégial public. Ainsi, des représentants des ministères suivants ont été rencontrés : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère des Finances, ministère de l'Économie et de l'Innovation, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministère du Développement économique régional et ministère de la Santé et des Services sociaux. La Fédération des cégeps a bien fait valoir auprès du nouveau gouvernement les atouts des cégeps pour augmenter le taux de scolarisation de la population relativement à l'enseignement supérieur et pour contribuer à l'essor du Québec sur les plans économique, social et culturel. La Fédération a également rencontré les porte-paroles en matière d'enseignement supérieur des partis d'oppositions.

MÉMOIRES, AVIS ET AUTRES

En cours d'année 2018-2019, la Fédération des cégeps a réalisé et déposé plusieurs mémoires et avis, et effectués des représentations, soit en lien avec des projets de loi qui concernaient les collèges, soit en lien avec le renouvellement ou l'adoption de politiques ou d'encadrements réglementaires qui touchaient de près le réseau collégial :

- Plateforme électorale *Miser sur le cégep* (24 août 2018)
- Avis concernant la consultation sur l'ébauche de politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche aux fins de consultation (30 août 2018)
- Mémoire *Les cégeps : un investissement judicieux* présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires 2019-2020 (18 janvier 2019)
- Avis sur le projet de loi n° 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes* (27 février 2019)
- Avis sur le projet de programme d'études préuniversitaires Sciences de la nature (5 avril 2019)
- Mémoire sur le projet de loi n° 5, *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans* (3 juin 2019)

UN NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT : FABRES

Après une longue attente, le réseau collégial public peut maintenant compter sur un nouveau modèle de financement, le FABRES. La Fédération des cégeps demandait depuis longtemps une révision en profondeur du FABES, acronyme désignant les divers paramètres de l'ancien modèle d'allocation des ressources. Alors qu'un comité d'experts a été mandaté en septembre 2017 par le gouvernement pour procéder à cette révision, ce n'est qu'en janvier 2019 que le rapport final du comité a été remis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Ce rapport reprend plusieurs des recommandations que la Fédération des cégeps avait formulées dans son mémoire remis au comité d'experts en janvier 2018, après quoi des travaux menés conjointement avec la Fédération ont permis au ministère d'en arriver à un nouveau modèle.



Le nouveau modèle d'allocation des ressources (FABRES), applicable à compter de l'année scolaire 2019-2020, a ainsi été présenté par le MEES le 3 mai 2019 dans le cadre du Conseil des directions générales. Bien que fortement inspiré des recommandations du comité d'experts, il comporte néanmoins des modifications additionnelles. Les nouvelles modalités du FABRES visent notamment à simplifier les paramètres de financement du réseau collégial et à accroître l'autonomie des établissements. À la suite de la présentation du ministère, la Fédération a souligné l'importance d'assurer une vigie rigoureuse de ce nouveau modèle, de manière à évaluer ses effets et à pouvoir apporter les ajustements nécessaires au besoin.

UN FINANCEMENT ACCRU POUR LES CÉGEPS

En marge des travaux portant sur la révision du modèle d'allocation des ressources, la Fédération des cégeps a participé, comme à son habitude, aux consultations prébudgétaires lancées par le ministre des Finances du Québec. Elle a ainsi présenté, en janvier 2019, son mémoire intitulé *Les cégeps : un investissement judicieux*, faisant valoir les besoins des cégeps afin de favoriser la réussite des étudiants, de répondre à l'évolution du marché du travail, de soutenir la transformation numérique, de renouveler le financement des cégeps et de dynamiser les fondations des cégeps. Le 21 mars 2019, le budget du Québec 2019-2020 présenté par le gouvernement a permis de confirmer l'ajout des sommes additionnelles nécessaires à la mise en œuvre de la révision du modèle d'allocation des ressources des cégeps, soit 68 M\$.

Dans le cadre du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps tenu en mai, les représentants du ministère, en plus de confirmer le réinvestissement nécessaire à la mise en œuvre du FABRES, ont annoncé une somme totale de 150 millions de dollars qui couvre l'ensemble des coûts de système du réseau collégial public. Il s'agit donc d'une hausse historique de 7,71 % du budget du réseau collégial pour l'année 2019-2020.



UNE RÉFLEXION RÉSEAU EN MATIÈRE DE RÉUSSITE AU COLLÉGIAL

De manière à mieux appuyer les cégeps dans la réussite de leurs étudiants, la Fédération des cégeps a lancé en cours d'année un chantier de réflexion sur le thème de la réussite au collégial. Pour ce faire, elle s'appuie sur un comité composé de représentants du réseau issus des directions des études, des affaires étudiantes, de la formation continue et des directions générales, ainsi que de la coordonnatrice du Carrefour de la réussite, de membres du personnel de la Fédération et d'une consultante extérieure. Ce comité a pour mandat, précisément, d'alimenter la réflexion sur la réussite

au collégial et de proposer une vision de la réussite qui puisse être partagée par le réseau et conduire à des orientations et à des engagements renouvelés en la matière pour les cégeps et pour la Fédération.

En 2018-2019, ont été produits un rapport d'analyse des indicateurs réseau en ce qui concerne la réussite ainsi qu'une recension des écrits au sujet des pratiques d'enseignement à impact élevé sur la qualité des apprentissages et, enfin, d'autres écrits sur l'évolution des pratiques des collègues et des interventions en réseau. Ces travaux ont fait l'objet de consultations auprès des différentes instances de la Fédération. Les travaux du comité se poursuivront en 2019-2020 et un rapport sera déposé à l'automne 2020.

CAMPAGNE DE POSITIONNEMENT



En 2018-2019, la Fédération des cégeps a poursuivi sa campagne de positionnement CÉGEP, qui met en lumière la contribution des cégeps à l'essor du Québec d'aujourd'hui et de demain. La campagne s'est déployée sous la forme de publicités à la télévision et à la radio, de même que dans certaines publications imprimées et en ligne. En outre, les autres éléments de la campagne — données statistiques, capsules vidéo, billets de blogue et questionnaire ludique — ont continué à être suivis sur le site lecegep.com ainsi que sur la page [Facebook CÉGEP](https://www.facebook.com/CEGEP).

Selon les données de sondage CROP, de janvier 2015 à août 2019, le nombre de Québécois exposés à la campagne CÉGEP est passé de 17% à 37%. Par ailleurs, durant la même période, le taux d'appréciation des Québécois à l'égard des cégeps est passé de 63% à 80%.

**Nos formations
répondent aux défis
du marché du travail !**

Consultez
nos formations

MON RETOUR AU

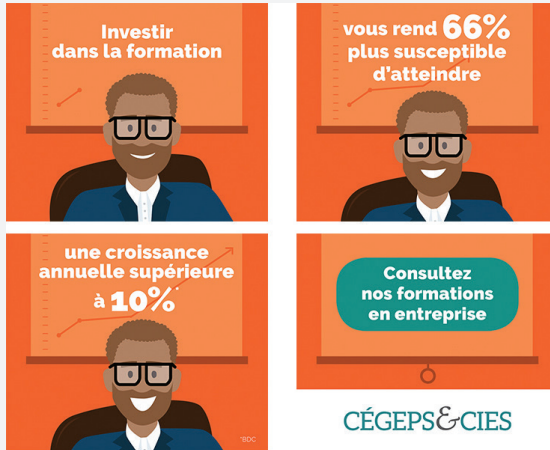
CÉGEP

MON RETOUR AU CÉGEP

La campagne de positionnement « [Mon retour au cégep](#) », la plateforme Web de la formation continue du réseau collégial public, s'est aussi poursuivie en 2018-2019. La stratégie déployée a permis d'obtenir des hausses significatives de 45% de visiteurs, de 123% de recherches de formations et de 125% de clics vers les cégeps. Une hausse de 10% d'abonnés a aussi été enregistrée sur la page [Facebook](https://www.facebook.com/CEGEP) de la bannière.

CÉGEPS & CIES

La campagne de positionnement de « [Cégeps & Cies](#) », la plateforme Web des services aux entreprises du réseau collégial public, a quant à elle permis d'obtenir, en 2018-2019, des résultats records: des hausses de 83% de visiteurs, de 139% de recherches de formations et de 147% de clics vers les cégeps ont été enregistrées. Les pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#) de la bannière ont connu, pour leur part, des hausses de plus de 53% d'abonnés.



EMPLOI CÉGEP

En mars 2019, la Fédération a relancé la campagne de positionnement de la plateforme de recrutement en ligne « [Emploi Cégep](#) » et du réseau collégial comme « employeur de choix » pour soutenir les défis de recrutement des cégeps. Depuis, la plateforme Emploi Cégep a connu des hausses de 51% de visiteurs en ligne, de 10% d'abonnés [Facebook](#) et de 18% d'abonnés [LinkedIn](#). Cette campagne continuera de se déployer jusqu'en 2021.

AFFAIRES INTERNATIONALES

La Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps gère les programmes de bourses et de soutien financier offerts par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur destinés aux étudiants et aux enseignants d'ici et d'ailleurs. Elle encourage la concertation du réseau, veille au renforcement des capacités des cégeps et assure le rayonnement sur la scène internationale.

En 2018-2019:

- 1,25M \$ offerts en bourses et soutien financier, ayant permis à plus de 600 étudiants et enseignants de réaliser un projet international et à plus de 500 étudiants internationaux d'étudier dans les cégeps en bénéficiant d'une exemption de droits de scolarité majorés ou d'une bourse d'excellence
- 48 établissements ayant participé aux 8 sessions de formations et de perfectionnement sur les pratiques à l'international
- Plus de 1100 candidats internationaux aux études ayant pris part aux séances en ligne d'information scolaire en ligne et aux salons virtuels organisés en collaboration avec 27 cégeps
- 21 missions de représentation réalisées et délégations internationales reçues, touchant plus de 25 pays et impliquant près de 35 cégeps
- 12 ententes générales de collaboration en vigueur, ouvrant les portes d'établissements dans 7 pays

EN LIEN AVEC LA PREMIÈRE ORIENTATION STRATÉGIQUE, VOICI D'AUTRES EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS EN 2018-2019 :

- Révision de la stratégie et activités de représentation de la Fédération
- Élaboration et diffusion d'un répertoire des initiatives associées à la réussite et à la persévérance des étudiants autochtones au collégial
- Accompagnement des collèges dans la mise en œuvre de la *Loi encadrant le cannabis*
- Accompagnement des collèges dans la mise en œuvre de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*
- Soutien à la mise en œuvre des nouveaux articles et des mesures favorisant la réussite prévues dans le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)
- Travaux avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'annexe budgétaire A011 pour le financement des cliniques-écoles existantes et en développement
- Suivi de la mise en œuvre du nouveau modèle de financement des attestations d'études collégiales (AEC)
- 19 rencontres de comités mixtes composés de représentants ministériels et de représentants de la Fédération des cégeps liées aux affaires matérielles et financières, aux affaires éducatives, à la recherche et aux technologies de l'information
- Diffusion de 23 numéros de l'infolettre *L'onde* et de 20 numéros de l'infolettre *L'onde plus*
- Diffusion de 22 communiqués de presse
- Une présence soutenue sur Twitter (@fedecégeps) et sur la page Facebook de la campagne de positionnement CÉGEP
- Représentation des collèges publics dans le cadre des travaux en lien avec la négociation des conventions collectives et participation aux 10 comités interrondes formés par le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) et à plus de 50 rencontres

ORIENTATION 2

Renforcer la capacité de coopération des cégeps



DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME OFFICE 365

La Fédération des cégeps a mis en place plusieurs plateformes collaboratives dans l'environnement Office 365 pour ses différentes commissions, se donnant pour tâche de soutenir les cégeps dans leurs travaux quotidiens et de favoriser la collaboration entre ses membres. La plupart des commissions ont ainsi dorénavant à leur disposition des sites SharePoint ainsi que des outils de discussions dédiés. La Fédération continuera à travailler sur ces plateformes en 2019-2020 dans le but d'en accroître l'utilisation et de les optimiser. À ce jour, plus de 30 sites SharePoint sont fonctionnels et plus de 1200 employés des cégeps utilisent ces plateformes.

DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME ZOOM

La Fédération des cégeps a mis en place la plateforme de visioconférence Zoom pour ses différentes directions. Cette plateforme, à la fois économique, stable et efficace, donne à chaque direction de la Fédération la chance de travailler en visioconférence avec ses membres. On observe une utilisation de plus en plus assidue de cette plateforme tout autant qu'une volonté d'accentuer son usage pour l'ensemble des commissions et comités. En 2018-2019, on a dénombré quelque 1143 réunions qui se sont tenues par visioconférence dans l'une ou l'autre des 23 espaces virtuels que comptent les diverses directions de la Fédération des cégeps.



PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ

La Fédération des cégeps, accompagnée de Collecto, a réalisé un avis d'intérêt ainsi qu'une grille d'analyse des conséquences d'un changement de progiciels de gestion intégrés (PGI). L'analyse des différents scénarios s'offrant aux collègues a fait recommander de procéder à un appel d'offres public commun pour l'obtention d'une nouvelle génération de progiciels ainsi que la mise sur pied d'un service-conseil pour les PGI. Collecto procède, depuis le mois de juin 2019, à la collecte de mandats pour l'acquisition regroupée des progiciels de gestion intégrés. Les résultats de cette collecte seront disponibles d'ici la fin de l'année 2019.

EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE

Les directions générales des 48 cégeps ont adopté en mai 2019 une résolution donnant à la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps le mandat de mettre en œuvre un nouveau service qui vise l'exportation du savoir-faire dans une perspective réseau. Ce nouveau service aura pour effet de renforcer la notoriété internationale des cégeps auprès des gouvernements et bailleurs de fonds, de préparer des propositions de projet d'envergure multisectorielle et de soutenir les cégeps dans leurs actions d'exportation, par exemple dans la délocalisation de programmes.



AFFAIRES JURIDIQUES

Depuis de nombreuses années, la Fédération a mis en place des services collectifs en matière juridique pour les cégeps, qui peuvent ainsi bénéficier d'un service adapté de grande expertise à des coûts défiant toute concurrence. Au cours de l'année 2018-2019, l'équipe juridique de la Fédération des cégeps a ainsi :

- traité 764 dossiers;
- fixé 318 journées d'audition devant divers tribunaux;
- réalisé 35 présentations, formations et conférences;
- publié 41 articles, sur une variété de sujets, dans les 5 numéros de *La Note juridique*, le bulletin d'information juridique des gestionnaires de cégep.



RELATIONS DU TRAVAIL ET ÉVALUATION DE LA SCOLARITÉ

En matière de service conseil en relations du travail, la Fédération offre un service mutualisé qui permet aux cégeps de mieux saisir la portée et le sens des textes des conventions collectives. En 2018-2019, plus de 2800 demandes en service conseil ont été traitées par les conseillères et conseillers en relations du travail de la Fédération. Afin d'accompagner les collèges dans l'analyse des dossiers des membres du personnel enseignant qui, en vertu de leur convention collective, doivent obtenir une évaluation de leur scolarité, la Fédération offre également ce service aux cégeps. En 2018-2019, le Service d'évaluation de la scolarité a répondu à 340 demandes en service conseil et traité 2207 dossiers.

PARTENARIATS

Dans le cadre de ses activités et afin de soutenir la présence des cégeps auprès des divers acteurs de la société ayant des liens avec les mandats des cégeps, la Fédération œuvre à développer des partenariats et à créer des liens avec divers organismes. Au cours des derniers mois, soulignons tout particulièrement les travaux réalisés avec les groupes suivants :

- Association des collèges privés du Québec
- Association francophone pour le savoir (Acfas)
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)
- Collecto, Services regroupés en éducation
- Collèges et instituts Canada (CICan)
- Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Fonds de recherche du Québec (FRQ)
- Prix littéraire des collégiens
- Synchronex
- Université du Québec

ÉVÉNEMENTS

- Journée de la santé mentale au collégial — 8 novembre 2018
- Journée conjointe de réflexion sur le eCampus — 5 décembre 2018
- Journée d'échanges organisée à l'intention des gestionnaires responsables du dossier de la recherche — 12 mars 2019
- Journée d'échanges sur la santé mentale regroupant les membres de la CAÉ, de la CAP, de la CAFC et du RIIPSO — 13 mars 2019
- Visioconférence, animée par le Collège John Abbott, à l'intention des directions générales et des membres de la CAMAF sur la gestion des risques de collusion et de corruption — 5 avril 2019
- Journée sur la sécurisation culturelle des étudiants issus des Premières Nations et des étudiants inuits au collégial — 15 mai 2019
- 48 établissements participants aux 8 sessions de formations et de perfectionnement sur les pratiques à l'international
- En collaboration avec Collecto, ateliers de perfectionnement sur les assurances de biens — 6 février et 19 mars 2019

EN LIEN AVEC LA DEUXIÈME ORIENTATION STRATÉGIQUE, VOICI D'AUTRES EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS EN 2018-2019 :

- Élaboration d'une entente de certification éthique relative à la recherche
- Actualisation du mandat du Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC)

ORIENTATION 3

Augmenter l'agilité des cégeps et celle de la Fédération



ACTUALISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

En 2018-2019, la Fédération des cégeps a contribué aux consultations et aux discussions ministérielles afférentes à la révision du programme d'études préuniversitaires Sciences de la nature. Elle a été invitée à prendre part aux discussions organisées par le comité d'experts qui a le mandat de fournir des recommandations au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la poursuite des consultations collégiales en 2019-2020. La Fédération des cégeps a d'ailleurs fait parvenir un avis à ce comité d'experts dans lequel elle fait part de ses recommandations touchant les processus d'actualisation des programmes d'études.

MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER CONCERNANT LE PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE

En 2018-2019, la Fédération des cégeps a présenté un portrait des enjeux de mise en œuvre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur à l'occasion des consultations prébudgétaires et de la tenue du comité mixte en ressources informationnelles. Rappelons que ce Plan d'action numérique, annoncé en mai 2018, se compose de 3 orientations et de 33 mesures visant essentiellement à développer un environnement idéal pour le déploiement du numérique au sein des différents niveaux d'enseignement au Québec. La Fédération des cégeps a salué cette initiative gouvernementale, qui comprend des investissements pour accompagner cette transformation de l'ordre de 239 M\$ pour le réseau collégial. La démarche de la Fédération a pour but de doter les cégeps d'une capacité adéquate afin de soutenir la transformation numérique souhaitée dans le Plan d'action, transformation qui représente pour le réseau un défi de réalisation, principalement lié au manque de main-d'œuvre. Par ailleurs, les échanges en vue de la mise en place d'un eCampus se sont poursuivis sous l'égide du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur avec une contribution significative des collèges au sein du Comité consultatif collégial et des différents groupes de travail. Les résultats de ces échanges ont été présentés aux différents partenaires de l'enseignement supérieur en avril 2019.



UN NOUVEAU SITE WEB POUR LES CÉGEPS DU QUÉBEC

Un [nouveau site Web](#) visant l'attraction d'étudiants internationaux a été implanté en mai 2019 au service de tous les cégeps du réseau. En plus de présenter chaque établissement et programme d'études, le site compte sur plusieurs innovations: un conseiller virtuel pour l'orientation des candidats, un outil de prise de rendez-vous avec les représentants des cégeps, un moteur de recherche avancé et des questionnaires dynamiques pour améliorer ses connaissances sur les cégeps du Québec. Le site regroupe également de l'information sur les admissions, l'immigration, les régions du Québec:

il représente donc une référence incontournable pour les futurs candidats internationaux et pour les cégeps actifs en recrutement international. Proposé en quatre langues (français, anglais, espagnol et portugais), il offre aussi à l'utilisateur la possibilité d'indiquer son pays d'origine pour une expérience plus personnalisée.

VERS UNE TRANSFORMATION INTERNE DE LA FÉDÉRATION

Dans l'idée d'augmenter son agilité et sa capacité d'anticipation et d'innovation, la Fédération des cégeps a entrepris une réflexion sur son organisation interne et organisé diverses activités au cours de l'année. Ces activités ont conduit, notamment, à identifier une vision de la transformation interne souhaitée pour la Fédération, à définir la notion d'agilité et à entreprendre le développement de bonnes pratiques en gestion de projet. Enfin, des groupes de codéveloppement ont été mis en place à l'intention des professionnels et du personnel de soutien de la Fédération pour répondre à leurs besoins et favoriser la collaboration entre les différentes directions.



UN PROJET DE CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Près de 150 gestionnaires du réseau ont manifesté leur intérêt à participer à un projet de codéveloppement professionnel. En cours d'année, la Fédération des cégeps a formé plusieurs animateurs et mis en place 9 groupes de codéveloppement, dont un groupe pour les directions générales. Au total, plus de 75 gestionnaires provenant de 28 cégeps différents ont participé à l'un de ces groupes au cours de l'année 2018-2019, et plus de 70 autres gestionnaires sont sur une liste d'attente pour la prochaine année.

EN LIEN AVEC LA TROISIÈME ORIENTATION STRATÉGIQUE, VOICI D'AUTRES EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS EN 2018-2019 :

- Démarches en vue de la reconnaissance des attestations d'études collégiales dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)
- Travail préparatoire effectué de concert avec la Commission des partenaires du marché du travail visant à identifier des pistes d'actions communes qui permettront d'accroître la contribution de la formation continue collégiale au développement des compétences des personnes en emploi
- Actualisation du système de planification stratégique de la Fédération





COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Par ailleurs, à travers des communautés regroupant des intervenants et des professionnels du réseau collégial, la Fédération facilite la collaboration et la concertation dans divers domaines, en plus de permettre l'échange de bonnes pratiques.

Réseau des répondants et répondantes du dossier du français (Repfran)

151 membres
2 rencontres
3 rencontre du bureau de direction du Carrefour

Réseau des répondants et des répondantes de la réussite (Repcar)

164 membres
2 rencontres

CARREFOUR DE LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL

Le Carrefour de la réussite au collégial soutient les collèges dans la mise en œuvre de leur plan institutionnel de réussite et des activités visant l'amélioration des compétences langagières en français. Il contribue à l'évolution de la réflexion en matière de réussite, de persévérance et de diplomation, à l'amélioration des compétences langagières en français, ainsi qu'au développement de l'expertise et des connaissances dans ce domaine. Il élabore et diffuse des outils, favorise les échanges et participe à la mise en place de stratégies d'entraide dans l'ensemble des collèges.

Quelques réalisations :

- Organisation du colloque *Poser la question de la réussite* qui a réuni 155 participants
- Soutien à sept collèges dans la réalisation d'un projet de pédagogie de première année afin de nourrir la réflexion collective des membres du Repcar et faire évoluer la réflexion sur la trousse de pédagogie de première année
- Organisation d'un webinaire réunissant les membres du Reptic et du Repcar portant sur les facteurs de succès pour une intégration réussie des compétences informationnelles (CI) et numériques (CN) dans les programmes d'études et leur traduction en actions
- Formation en littératie offerte aux membres du Repcar et du Repfran dans une perspective de transfert aux enseignants
- Organisation, conjointement avec le CAPRES, du *Rendez-vous de la réussite* dans le cadre du colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)

REB ICQ

REGROUPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES COLLÉGIALES DU QUÉBEC (REBICQ)

Le Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ) est composé de cadres bibliothécaires, de professionnels des bibliothèques (spécialistes en moyens et techniques d'enseignement, bibliothécaires ou conseillers pédagogiques) et de techniciens en documentation, provenant de collèges publics et de collèges privés subventionnés. Il a pour mission de soutenir la mise en commun et le développement des expertises, des outils et des pratiques documentaires des bibliothèques collégiales.

65 membres

1 rencontre

2 rencontres du comité
de coordination

Quelques réalisations :

- Création d'un comité de travail pour réfléchir à une vision des bibliothèques collégiales au XXI^e siècle
- Participation à l'organisation de la Journée sur les archives des établissements d'enseignement collégial
- Révision d'une foire aux questions sur le droit d'auteur destinée au personnel des bibliothèques collégiales
- Travaux de repérage des éléments liés aux compétences informationnelles dans les programmes ministériels et diffusion des résultats pour les six programmes qui ont été analysés
- Constitution d'une banque d'exemples de collaboration entre les bibliothèques et d'autres services ou unités de leur collège

RII PSO

RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX (RIIPSO)

Le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) regroupe environ 280 membres — psychologues, travailleurs sociaux, conseillers en orientation, orthopédagogues, psychoéducateurs, sexologues, éducateurs spécialisés, techniciens en travail social, intervenants de milieu et autres — qui interviennent directement auprès des étudiants des collèges aux prises avec une problématique de santé mentale ou d'ordre psychosocial ou encore vivant une détresse psychologique.

1 rencontre

4 rencontres du comité conseil

Quelques réalisations :

- Soutien à douze cégeps pour l'implantation ou la poursuite de l'implantation du programme de prévention de l'anxiété et de la dépression *Zenétudes*, touchant ainsi plus de 6000 étudiants
- Près de 400 personnes du réseau ont été formées en prévention du suicide
- Création et diffusion de visuels pour les médias sociaux dans le cadre de la Journée de la santé mentale au collégial

RÉSEAU DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS TIC (REPTIC)

Le Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC) regroupe, anime et outille les conseillères et les conseillers pédagogiques responsables de l'intégration pédagogique des technologies dans les cégeps et collèges du Québec. Ces conseillères et conseillers interviennent auprès du personnel enseignant de leur établissement pour soutenir l'intégration pédagogique des TIC. Le Réseau fonctionne dans un esprit de travail collaboratif pour concevoir des cadres de référence et des ressources qui sont mis à la disposition de l'ensemble du réseau collégial. Le Réseau REPTIC partage aussi des ressources sur le plagiat électronique, le recours à l'infonuagique dans la classe, la formation à distance et le logiciel libre.

88 membres
2 rencontres

Quelques réalisations :

- Conception et diffusion du *Petit guide du postulant idéal*
- Conception et diffusion du Coffre à outils *Plan d'action numérique (PAN)* des REPTIC
- Conception et diffusion des capsules *Profil TIC – Un levier vers la réussite*
- Conception et diffusion du Guide CAAP, le *Conseiller pour Accompagner la réalisation d'une Activité Pédagogique TIC*

R
EP
TI
C

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS 2018-2019



PRÉSIDENTE-DIRECTION GÉNÉRALE

BERNARD TREMBLAY
Président-directeur général

CÉLINE DESJARDINS
Coordonnatrice à la recherche scientifique

MAÏTÉ ROY
Coordonnatrice à la présidence-direction générale

LYNE ST-HILAIRE
Technicienne en administration

DIRECTION DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION

JEAN BÉNARD
Directeur des technologies de l'information

MICHEL ALLARD
Technicien en informatique

JUAN BECERRA
Technicien en informatique

ALEXANDRE BUFFERNE
Analyste aux technologies de l'information

KARINE CHOUINARD
Technicienne en administration

MAXIME LEFEBVRE
Analyste et conseiller en sécurité de l'information

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

JUDITH LAURIER
Directrice

ISABELLE DRAPEAU
Conseillère en communication

ANNE-MARIE PELLETIER
Technicienne en administration

MATHIEU ST-ONGE
Conseiller en communication

CHRISTIAN VAN NUFFEL
Conseiller en communication

DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES

ISABELLE LAURENT
Directrice

ÉLYSE BÉLANGER
*Conseillère en communication /
stratégie de contenu et médias sociaux*

JESSICA BOUCHET
*Technicienne en administration
REPTIC/REBICQ*

ANNE-FRÉDÉRIQUE CHAMPOUX
*Animatrice du Regroupement des bibliothèques
collégiales du Québec (REBICQ)*

PASCALE CORNEY
Conseillère aux affaires éducatives

RAMATOULAYE DIOP
Technicienne en administration RIIPSO/Carrefour

HÉLÈNE JEAN-VENTUROLI
*Coordonnatrice de la Commission
des affaires pédagogiques*

MIREILLE KOUAMOU
Technicienne en administration

VALÉRIE LAVOIE
*Coordonnatrice de la Commission des affaires
de la formation continue (CAFC)*

ÉLIZABETH LEDOUX
Technicienne en administration

NICOLE PERREAULT
*Animatrice du Réseau des répondants
et répondants TIC (REPTIC)*

GENEVÈVE REED
*Animatrice du réseau intercollégial des intervenants
psychosociaux (RIIPSO)*

GENEVÈVE REY-LESCURE
Conseillère en recherche et en développement

JULIEN RONDEAU
Technicien en statistiques

MARTIN STRAUSS
*Coordonnateur de la Commission
des affaires étudiantes (CAÉ)*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

NOÉMIE MOISAN
Directrice

DIANE BRIEN
Conseillère

MARIE-NOËL DESHARNAIS
*Conseillère en développement de la gestion
des ressources humaines*

CHRISTIANE DIONNE
Conseillère par intérim

BRIGITTE HAMEL
Conseillère

ALEXANDRE HAVARD
Conseiller

ÉLIZERA JOAO TEIXEIRA
Agente administration – Évaluation de la scolarité

MARTINE LEMIRE
Conseillère

LUCIE MASSÉ
Conseillère – Évaluation de la scolarité

SÉVERINE PUGENS
Technicienne – Évaluation de la scolarité

CHANTAL SÉGUIN
Technicienne – Évaluation de la scolarité

LINDA SERRET
Technicienne en administration

DIRECTION DES SERVICES
ADMINISTRATIFS

MARTIN BRAZEAU
Directeur

MÉLISSA BOUCHER
Technicienne en administration

KEVIN CHAPUT
*Coordonnateur – affaires administratives
et financières*

ÉRIC CHAVEZ
Analyste économique et financier

SYLVIE LANTEIGNE
Agente administrative

JOHANNE LORD
Agente de gestion financière

JULIE MARINIER
Agente administrative

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

ISABELLE CHVATAL, LL. B., LL. M.
Directrice

NATHALIE AUBÉ
Technicienne juridique

LOUIS-CHARLES DUFOUR-GRÉGOIRE, CRIA, LL. M.
Avocat

AMÉLIE FASULO
Adjointe juridique

ANNIE KIROUAC
Avocate

ÉMILIE LABARRE LAUZIER
Avocate

ALEXANDRE LAMBERT
Avocat

AUDREY LAPOINTE
Avocate

VALÉRIE LEBEL
Technicienne juridique

JACYNTHÉ L'HOSTIE
Technicienne juridique

HÉLÈNE ROUSSELLE
Adjointe juridique

HOUDA SOUSSI
Avocate

MARIE-CHRISTINE TREMBLAY, LL. B., D.E.S.S.
Avocate

NATHALIE TRUDEL
Attachée d'administration

DIRECTION DES AFFAIRES
INTERNATIONALES

FRANCIS BROWN MASTROPAOLO
Directeur

NATHALIE DUBOIS
Coordonnatrice – recrutement international

LAETITIA LE FOURNIS
Technicienne en administration

MIREILLE POULIN
Coordonnatrice – mobilité internationale

JEAN-DOMINIQUE GRANIERO
Agent administratif

ANNIE PRIMEAU
Technicienne Web et médias sociaux

CHLOÉ DELOLME
Technicienne Web et médias sociaux

CONSEIL DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

- PRÉSIDENT -

SYLVAIN LAMBERT
Directeur général - Cégep Édouard-Montpetit

- VICE-PRÉSIDENTE -

NADINE LE GAL
Directrice générale - Cégep de Saint-Jérôme

- LES 48 DIRECTIONS GÉNÉRALES DES CÉGÉPS -

BERNARD TREMBLAY
Président-directeur général de la Fédération des cégeps

COMITÉ DIRECTEUR

MICHEL LOUIS BEAUCHAMP
Directeur général - Collège Lionel-Groulx

MATHIEU CORMIER
Directeur général - Cégep de Saint-Laurent

MARIE-CLAUDE DESCHÈNES
Directrice générale - Cégep de La Pocatière

FRANÇOIS DORNIER
Directeur général - Cégep de Rimouski

JASMINE GAUTHIER
Directrice générale - Cégep de Sainte-Foy

JOHN HALPIN
Directeur général - Cégep John Abbott College

MURIELLE LABERGE
Présidente du conseil d'administration - Heritage College

SYLVAIN LAMBERT
Directeur général - Cégep Édouard-Montpetit

PIERRE LEBLANC
Directeur général - Cégep Beauce-Appalaches

NADINE LE GAL
Directrice générale - Cégep de Saint-Jérôme

BERNARD TREMBLAY
Président-directeur général - Fédération des cégeps

ÉTATS FINANCIERS



ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
PRODUITS		
Cotisations annuelles	4 134 904 \$	3 985 565 \$
Intérêts	101 248 \$	62 218 \$
Honoraires, publicité et ventes	592 438 \$	530 307 \$
Subventions	17 961 \$	25 468 \$
Produits provenant de services fournis	153 887 \$	148 048 \$
Total des produits avant produits générés par les projets spéciaux en cours	5 000 438 \$	4 751 606 \$
Produits générés par les projets spéciaux en cours	5 478 587 \$	4 788 919 \$
	10 479 025 \$	9 540 525 \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	3 768 702 \$	3 484 638 \$
Instances et comités	186 501 \$	131 923 \$
Représentation, publication et information	459 047 \$	435 739 \$
Fournitures et frais de bureau	44 571 \$	68 640 \$
Services, honoraires et contrats	280 066 \$	311 697 \$
Charges locatives	327 119 \$	324 597 \$
Informatique	90 148 \$	110 031 \$
Contribution aux frais d'administration	(197 646) \$	(207 050) \$
Amortissement des immobilisations	105 715 \$	102 494 \$
Total des charges avant charges encourues pour les projets spéciaux en cours	5 064 223 \$	4 762 709 \$
Charges engagées pour les projets spéciaux en cours	5 478 587 \$	4 788 919 \$
	10 542 810 \$	9 551 628 \$
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(63 785) \$	(11 103) \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2019

	2019	2018
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	4 498 066 \$	3 697 729 \$
Débiteurs	895 607 \$	756 917 \$
Frais payés d'avance	31 898 \$	175 085 \$
	5 425 571 \$	4 629 731 \$
Immobilisations	252 441 \$	277 179 \$
	5 678 012 \$	4 906 910 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 761 076 \$	2 397 751 \$
Produits reportés des projets spéciaux en cours	2 482 039 \$	1 999 030 \$
Subventions reportées	28 770 \$	33 811 \$
Produits perçus par anticipation	8 077 \$	14 483 \$
	5 279 962 \$	4 445 075 \$
SOLDES DE FONDS		
Fonds d'administration	(1 429) \$	(1 429) \$
Fonds d'immobilisation	252 441 \$	277 179 \$
Fonds de négociation	151 164 \$	186 085 \$
	398 050 \$	461 835 \$
	5 678 012 \$	4 906 910 \$

SUIVEZ-NOUS !



Fédération
des cégeps

50 | évoluer
ans | accompagner
agir

500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
514 381-8631

fedecegeps.ca